

## Coupe Départementale Habitable CCI-Ports des Côtes d'Armor

### **DATE ET LIEU :**

Les 25 et 26 novembre 2023 au CN St Cast

### **ADMISSIBILITE:**

Les vainqueurs des 4 Championnats de bassin dans les catégories « Grande Course » et « Course » soit 8 équipages. Les skippers vainqueurs (voir classement sur site CDV) peuvent constituer un équipage de 4 à 5 personnes. Tous les participants devront être licenciés dans un club Costarmoricain. En cas d'indisponibilité déclarée du 1er du bassin, c'est le second qui sera invité.

### **PROGRAMME PREVISIONNEL :**

#### **Samedi 25 novembre 2023**

13h30 : briefing

14H30 : Mise à disposition, manches à suivre

18H : Débriefing et pot

#### **Dimanche 26 novembre 2023**

10h00 : Mise à disposition, manches à suivre jusqu'à 16h00

17h00 : Proclamation des résultats

### **INSCRIPTION :**

Les frais d'inscription pour l'équipage s'élèvent à 75€ par bateau (50 € sont pris en charge par le CDV sur les 125€ de coût réel)

Une caution de 600€ par bateau sera demandée à tous les équipages participant à cette finale.

La fiche d'inscription devra être renvoyée par mail au CDV 22 ([contact@cdv22.com](mailto:contact@cdv22.com)) avant le **Jedi 23 novembre 2023** accompagnée du chèque de caution.

### **RESPONSABILITE :**

Les bateaux sont fournis en l'état et ne peuvent subir aucune modification de quelque nature que ce soit. Chaque équipage est responsable des dommages ou pertes pour son bateau.

Les concurrents qui participent à cette épreuve le font à leurs propres risques. Le Club Organisateur ne saurait accepter une quelconque responsabilité pour les pertes, avaries, blessures ou autres dommages subis, qu'elle qu'en soit la cause.

Le Rachat de Franchise proposé par la FFVoile est fortement conseillé soit 49€ à la charge de chaque équipage.

### **SUPPORT ET EQUIPAGE :**

Le support monotype de cette finale sera le J80. Les bateaux seront fournis par le club organisateur. L'équipage devra être composé de 4 ou 5 personnes.

**CLASSEMENTS :** 1 seul classement pour cette finale (places de 1 à 8)

### **Comité Départemental de Voile**

Maison des Sport – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02.96.76.25.41 mail : [contact@cdv22.com](mailto:contact@cdv22.com) site : [www.cdv22.com](http://www.cdv22.com)

Le CDV 22 est l'instance décentralisée de Fédération Française de Voile en Côtes d'Armor

## FICHE D'INSCRIPTION

### Coupe Départementale Habitable

Nom du skipper :

Courriel :

Équipier :

Tel :

Nom	Prénom	Licence	Club

J'accepte de me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Fait à :

le,

Signature du skipper :

#### Comité Départemental de Voile

Maison des Sport – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02.96.76.25.41 mail : [contact@cdv22.com](mailto:contact@cdv22.com) site : [www.cdv22.com](http://www.cdv22.com)

Le CDV 22 est l'instance décentralisée de Fédération Française de Voile en Côtes d'Armor